

Permanence des élus - du 12 au 16 avril

Afin de faciliter l'échange et la concertation, la Municipalité assure une permanence continue dans chacun des 7 quartiers de la cité. Les élus sont à votre écoute toute l'année, sans rendez-vous.

Vous avez par ailleurs la possibilité de rencontrer chaque élu de la Ville de Troyes en prenant préalablement rendez-vous auprès du Secrétariat des élus au 03 25 42 33 24.

DU 12 au 16 AVRIL 2021

o Lundi 12 avril, de 16h30 à 17h30

Anne-Marie ROYER, *Conseillère Municipale*

Maison des Activités Associatives, 63 avenue Pasteur

o Mardi 13 avril, de 9h à 10h

Sandrine MORIN-DURUPT, *Conseillère Municipale*

Hôtel de Ville, place Alexandre Israël

o Mardi 13 avril, de 14h à 15h

Ombeline LEQUIEN, *Conseillère Municipale*

Espace Sénardes, place de l'âne Patoche

o Mercredi 14 avril, de 12h15 à 13h15

Elisabeth GARIGLIO, *Adjointe au Maire*

Espace Intergénérationnel Jules Guesde, 19 bis boulevard Jules Guesde

o Jeudi 15 avril, de 15h30 à 17h

Karine DUTREUX, *Conseillère Municipale*

Espace Sénardes, place de l'âne Patoche

o Vendredi 16 avril, de 15h à 16h

Gaëlle DUPRE, *Conseillère Municipale*

Espace Intergénérationnel Jules Guesde, 19 bis boulevard Jules Guesde

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr